

Indices de démocratisation

Kora Andrieu

Pour citer cet article : Andrieu, Kora, « Indices de démocratisation », CIPPA – Développement et indicateurs, vol. I, 2012-2013, n° 2, disponible sur : <http://cippa.paris-sorbonne.fr/>

1. Indice des droits de l'homme : Cingranelli Richards Human Rights Data Project

Cet indicateur surnommé « CIRI » mesure le respect du droit à l'intégrité physique des citoyens dans plus de 150 pays, depuis 1986. C'est un indicateur quantitatif, qui se fonde deux axes centraux :

- un indice d'intégrité physique, évalué à partir du nombre de tortures, meurtres, emprisonnement politique, et disparitions forcées dans chacun des Etats évalués. Ces données sont essentiellement recueillies grâce aux rapports d'Amnesty International.
- un indice du respect de 13 droits humains (droit d'association, liberté du mouvement, droits économiques et politiques des femmes, liberté de religion et de conscience...). Ces données sont tirées du Département d'Etat américain, qui publie chaque année un rapport sur le respect des droits de l'homme dans le monde.

A partir de ces deux axes, CIRI fournit une échelle de « terreur » de 1 à 5 – 5 représentant un Etat dans lequel la terreur menace toute la population ; 1 celui où la plupart des citoyens sont protégés d'attaques à leur intégrité physique.¹

2. Indice Freedom in the World de libéralisation (Freedom House)

¹ Source :
<http://ciri.binghamton.edu/index.asp>

Cet indice, élaboré par l'un des plus grand think tank américain (dont le budget est assuré à 66% par le gouvernement américain) évalue le respect des droits politiques et des libertés civiles à travers le monde : droit de vote, droit de postuler à un poste public, d'élire ses représentants, liberté d'expression et de croyance, droits d'organisation et d'association, règle du droit, et enfin autonomie politique.

Ici encore, les données sont récoltées à partir des rapports d'ONG comme Amnesty International ou Human Rights Watch, qui se basent elles-mêmes sur les résultats de leurs propres enquêtes ou, si ces dernières ne sont pas possibles, sur les données « officielles » fournies par l'Etat concerné.

Les scores sont ensuite répartis sur une échelle de 1 à 7 – où 1 correspond à une société considérée comme « totalement libre » et 7 une société « non libre ». Certains Etats, marqués sur le rapport par une astérisque, reçoivent le titre de « démocratie électorale ». D'autres, lorsque les libertés civiles sont aussi garanties, celui de « démocratie libérale ».²

3. Indice de règle du droit du World Justice Project

Cet indice mesure la « santé » de l'environnement institutionnel des Etats, donc se concentre principalement sur des données objectives. Il permet notamment d'évaluer dans quelle mesure les membres du gouvernement sont-ils responsables devant la loi, ou dans quelle mesure les institutions légales protègent réellement les droits fondamentaux. L'indice mesure par ailleurs, en un sens plus « subjectif », la manière dont un déficit de règle du droit peut affecter la vie quotidienne des citoyens ordinaires : par exemple, pouvoir accéder aux services publics sans verser un pot de vin, ou mener ses activités sans craindre les abus de la police.

Dix dimensions sont retenues pour mesurer la règle du droit dans chacun des 70 Etats évalués dans le dernier rapport (2011) :

- limitation du pouvoir du gouvernement
- absence de corruption
- stabilité des lois stables, clarté et publicité
- ordre et sécurité
- respect des droits fondamentaux
- ouverture du gouvernement
- accès à la justice civile
- efficacité de la justice pénale
- présence d'une justice informelle

² Source :

http://www.freedomhouse.org/uploads/fiw10/FIW_2010_Tables_and_Graphs.pdf

Chaque critère est ensuite divisé selon 40 sous critères. Les données sont bâties à partir de 700 variables tirées de deux sources centrales :

- sondages effectués parmi la population du pays concerné (1000 sondés par pays, dans 3 villes par pays)
- enquêtes menées auprès d’experts du droit civil, pénal et commercial dans chacun des pays.

Au total, 900 experts et 35 000 personnes « ordinaires » ont été interrogées pour construire cet indice.³

4. Indice de l’Etat manqué (Failed State Index) du Fund for Peace

C’est l’indice le plus complet, complexe, et utilisé aujourd’hui. 177 Etats sont pris en compte dans le classement fourni chaque année. La méthodologie utilise trois sources centrales : l’analyse des contenus, par scan électronique, afin de fournir des données quantitatives, qui sont ensuite soumises à une analyse qualitative a posteriori.

Les données quantitatives « scannées » sont tirées d’une grande variété de documents, articles de journaux, essais, magazines, discours, rapports gouvernementaux et non gouvernementaux. Blogs, statuts facebook et « tweets » sont exclus. Au total, plus de 100 000 sources différentes auraient ainsi été utilisées.

Les documents sont ensuite passés au crible par un logiciel d’analyse de contenu, afin de repérer certaines phrases et indicateurs clés. Ces filtres permettent d’exclure de l’analyse les données non pertinentes. Les résultats sont ensuite réévalués par une analyse plus qualitative des indicateurs fournis pour chaque pays.

Les données ainsi récoltées sont ensuite placées sur une échelle de 0 à 10 pour obtenir des résultats finaux pour 12 indicateurs sociaux, économiques, politiques, militaires. Ces résultats sont ensuite vérifiés par des analystes.

Les 12 indicateurs de vulnérabilité étatique mesurés sont les suivants :

1. Indicateurs sociaux

- la pression démographique (densité de populations, disputes frontalières, répartition géographique des ressources, pression environnementale, disparités

³ Source : <http://www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index>

importantes dans la distribution de la population).

- les mouvements de réfugiés et de déplacés internes (déplacements forcés)
- un lourd héritage de violence et de doléances, (histoire d’injustices passés, culture d’impunité, exclusion et discours haineux envers certaines communautés, nationalisme).
- la fuite chronique et soutenue des hommes (fuite des cerveaux, des dissidents politiques ou d’intellectuels, émigration volontaire de la classe moyenne et des segments productifs de la population, croissance d’une communauté en exil).

2. Indicateurs économiques :

- distribution inégale des revenus et du développement humain selon des lignes communautaires ; montée d’un nationalisme communautaire fondé sur ces inégalités de groupes réelles ou perçues.
- déclin économique (PIB en baisse, dette, pauvreté, perte des investissements, dévaluation de la monnaie nationale, programmes d’austérité, montée de l’économie « grise », notamment le trafic de drogue, le vol, et la fuite des capitaux, défaut de paiement des salaires de la fonction publique, notamment l’armée ou les retraites).

3. Indicateurs politiques :

- criminalisation et délégitimation de l’Etat (corruption des politiciens, manque de transparence, perte de confiance populaire dans les institutions étatiques et les processus démocratiques, incapacité de l’Etat à collecter les impôts)
- détérioration des services publics, érosion des fonctions basiques de l’Etat (incapacité à protéger les citoyens de la violence, incapacité à fournir les services de bases comme la santé, l’éducation, ou le transport public)
- application arbitraire de la loi et violations massives des droits de l’homme (hausse du nombre de prisonniers politiques ou de dissidents enfermés sans procès équitable, musèlement de la presse, instrumentalisation politique des institutions judiciaires, répression des opposants politiques ou religieux).
- privatisation des services de sécurité, émergence de milices privées, de mercenaires soutenus par l’Etat.
- factionalisation des élites, fragmentation du pouvoir et des institutions selon des lignes ethniques, rhétorique nationaliste et politique, souvent exprimée dans des termes d’irrégentisme communautaire (« grande Serbie »), ou de solidarité de groupe (nettoyage ethnique).
- intervention d’autres Etats et d’acteurs politiques externes : engagement militaire ou paramilitaire dans les affaires internes de l’Etat, dépendance envers l’aide économique étrangère ou les missions de maintien de la paix.

Le classement des « Etats manqués » est établi sur la base des résultats obtenus pour chacun de ces 12 indicateurs. Les classements sont fait sur une échelle de 0 à 10 : 0 correspondant au niveau le plus bas (pays les plus stable et « forts ») et 10 le plus haut (Etats le moins stable, le plus « faible »). Le score final pour chaque état correspond à la somme des 12 indicateurs, établi sur une échelle de 0 à 120.

Les pays sont ensuite classés selon 3 niveaux de « faillibilité », 3 degrés de leur propension à devenir un Etat manqué : critique (rouge), dangereux (orange), limite (jaune). Les autres sont dits stables (gris foncé) ou très stables (gris clair). Ainsi, lors de la plupart des classements, les pays scandinaves arrivent premiers, et la Somalie est en tête.⁴

5. Indice du « lanceur de chaussures » (shoe thrower's index) de The Economist

Cet indice construit par le journal anglo-saxon The Economist mesure le niveau d'instabilité sociale dans les pays arabes. Certains, comme Djibouti et les territoires Palestiniens, sont exclus faute de données.

L'indice est construit à partir d'une répartition entre différents indicateurs :

- la part de la population âgée de moins de 25 ans (35%)
- le nombre d'années passées par le gouvernement au pouvoir (15%)
- la corruption et le niveau de démocratisation (15%, mesuré à l'aide d'indices existants)
- le PIB par habitant (10%)
- le nombre absolu d'habitants âgés de moins de 25 ans (5%)

Les données sont ensuite classées de 1 à 100, où 100 est le niveau le plus instable.

Dans le dernier classement, le Yémen arrivait en tête, suivi par la Lybie, l'Egypte et la Syrie. La Tunisie arrivait en 11e position.⁵

⁴ Source : http://www.fundforpeace.org/web/index.php?option=com_content&task=view&id=99&Itemid=140

⁵ Source : http://www.economist.com/blogs/dailychart/2011/02/daily_chart_arab_unrest_index